

Certibiocide – Autres produits

FORMATION 1 JOUR

PRÉSENTATION | Depuis le 9 octobre 2013, l'utilisation professionnelle et la distribution de certains types de produits biocides est lié à la détention d'un certificat afin de permettre une utilisation plus sûre et plus efficace des produits et de responsabiliser les entreprises concernées sur les enjeux de santé humaine et environnementaux.

OBJECTIFS	<p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre réglementaire lié aux produits biocides et à leurs utilisations ; • Être capable d'identifier les risques liés à l'utilisation des produits biocides dans le but de préserver les êtres humains ; • Être capable d'identifier les risques liés à l'utilisation des produits biocides dans le but de préserver l'environnement ; • Être capable de mettre en place un plan stratégique pour maîtriser les risques et réduire l'utilisation des produits biocides ; • Être capable de gérer les déchets dans l'entreprise et sur le site d'intervention.
PRÉ-REQUIS	Professionnels exerçant une activité en lien avec l'utilisation et / ou la distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels.
PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisateurs professionnels, distributeurs et acquéreurs de produits biocides appartenant aux types de produits 8, 15 et 21.
PROGRAMME	<p>8h45 – 9h00 : Accueil</p> <p>9h00 – 9h15 : Introduction de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au certificat individuel ; • Présentation des objectifs et des enjeux de la journée de formation ; • Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires. <p>9h15 – 10h30 : Connaître le cadre réglementaire français lié aux produits biocides et à leurs utilisations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des produits biocides ; • Cadre réglementaire français et européen ; • Autorisation de mise sur le marché ; fiche technique ; fiche de données sécurité ; • Utilisation des produits ; • Réglementation du transport et du stockage. <p>10h45 - 11h45 : Les Avicides</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'identification des nuisibles

	<ul style="list-style-type: none"> • Les dégâts occasionnés • Les moyens de lutte <p>11h45 - 12h30 : Les Produits de protection du bois</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'identification des nuisibles • Les dégâts occasionnés • Les moyens de lutte <p>14h00 - 15h15 : Les Produits antialissures</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'identification des nuisibles • Les dégâts occasionnés • Les moyens de lutte <p>15h30 – 16h30 : Prévention des risques pour la santé humaine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dangers liés aux produits biocides • Analyse du(des) danger(s) et du(des) risque(s) • Risques liés aux produits biocides • Mesures de protection • Conduite à tenir en cas d'accident <p>16h30 – 17h00 : Prévention des risques pour l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étiquette et informations écotoxicologiques • Risques environnementaux et gestion des risques • Gestion des déchets <p>17h00 – 17h30 : Bilan, évaluation de la formation</p>
INTERVENANT	Formateur spécialisé en produits biocides, santé et environnement
MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Remue-méninges, échanges, mutualisation, et apports théoriques • Animation et présentation du contenu sur supports PowerPoint et documents de synthèse. • Développement pédagogique à partir de cas concrets pour évoquer des situations rencontrées par les participants dans le cadre de leurs activités habituelles. • Clôture après évaluation et mesure de la satisfaction en fin de formation.
VALIDATION	Attestation de formation
RESPONSABLE DE STAGE	Jonathan THEVENET
DURÉE	1 jour (7 heures)
LIEU & DATE	À déterminer
COÛTS ET MODALITÉS	Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité (y compris pour les personnes en situation de handicap), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.